

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Avril 2003

	Pages
Editorial	
La paix dangereuse	3
Armée XXI	
Arguments en faveur de la loi militaire	6
Armée XXI, quel débat?	10
La brigade blindée 1, son présent, son avenir	13
La brigade blindée 2 et l'Armée XXI	17
Les grades de sous-officiers dans l'Armée XXI	22
Promotion de la paix	
Impressions du Kosovo	25
Sécurité et coopération	
L'enseignement du droit humanitaire aux forces armées	31
Le centre de politique de sécurité - Genève	34
Le centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève	37
CIAL	
Valeurs morales et gestion	40
Armées étrangères	
Dissuasion stratégique et action préemptive	42
Forces armées US (2)	45
Situation politico-militaire	
Que reste-t-il du 11 septembre?	48
Guerre en Irak	
La défense américaine en crise	55
Géopolitique	
C.I.E.G.	58
Compte rendu	
A propos du rapport Bergier (4)	59
RMS-Défense Vaud I-IV	

La paix dangereuse

Cette réflexion rédigée au début mars 2003, avant donc le déclenchement des opérations anglo-américaines contre l'Irak garde toute sa valeur et son intérêt pendant la période de conflit, même après le cessez-le-feu, même si la phase de reconstruction du pays de Saddam Hussein avait commencé. La RMS, mensuel aux petits moyens, doit faire effort sur la réflexion et l'analyse fondée sur le recul par rapport à l'actualité immédiate. (Rédaction)

Il m'en coûte de briser, à mon modeste niveau, la belle unanimité qui s'est faite autour d'une possible guerre en Irak. La cause est entendue: il faut maintenir la paix à n'importe quel prix. Tous sont d'accord de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant évidemment par l'Eglise. Un rassemblement des trois grandes religions monothéistes à la collégiale de Berne cette semaine est allé jusqu'à proclamer: «Aucun argument religieux ne saurait légitimer la guerre.» Ce qui rend le débat difficile en ces jours est cette proposition martelée jour après jour selon laquelle la guerre constitue une impossibilité morale absolue: celui qui prend un risque de guerre ne peut être qu'un dangereux fanatique, un dément ou pire un individu porté par de sordides intérêts économiques. Aussi lorsque le va-t-en-guerre

G. Bush évoque ses sentiments chrétiens, une bonne partie de l'Europe lui rit-elle au nez.

Le philosophe Jan Marejko a osé rappeler que «le nazisme est le fruit du pacifisme européen qui a culminé dans les accords de Munich en 1938. (...) il vaut mieux prendre un risque de guerre plutôt que de s'accrocher à tout prix à la paix. En effet, prendre ce risque peut, finalement, mieux garantir la paix que toutes les mesures soi-disant préventives qu'on peut prendre. Si les Européens avaient accepté un tel risque devant la montée du nazisme, il n'y aurait probablement pas eu de Deuxième Guerre mondiale et la Shoah aurait été évitée.»

L'argument, même si la situation internationale a changé, a le mérite de faire réfléchir. Voulons-nous la paix à n'importe quel prix, sous n'importe quelles conditions. L'idéal pacifiste inconditionnel de la non-violence est-il moralement responsable? Notre époque, malgré les protestations réitérées de bonne volonté et de vertu, est l'ère des carnages, c'est l'époque où l'on relève les génocides les plus meurtriers et les déplacements forcés de populations les plus gigantesques. Une telle situation en appelle à la responsabilité de ceux qui détiennent la puissance et la force. On refuse de tuer par les armes, mais on peut tuer par des attitudes, par des silences, par des abandons. N'y aurait-il pas dans la théorie non-violente une sorte de curieux postulat de l'innocence